

Questions orales

M. Malone: Le ministre voudrait-il dire qu'il considère l'abaissement énorme des quotas à l'importation d'aliments ces dernières années comme faisant partie de cette politique alimentaire nationale, en ce qui touche le miel, les fruits, les légumes et, plus particulièrement, les importations de bœuf de l'Océanie, qui ont monté en flèche?

M. Whelan: Le ministre en cause s'est sans doute servi des lois de notre pays plus que tout autre ministre. Lorsque nous avons établi des quotas en 1975, les députés de l'opposition m'ont traité de tous les noms. Puis, l'ancien président des États-Unis, M. Ford, a sorti sa loi sur les importations de viande et a établi des quotas. Ce pays contingente l'entrée de pratiquement tous les produits pour lesquels nous pouvons les concurrencer. Le député devrait se rendre compte que nous recourrons au contingentement tant que les États-Unis le feront. Je m'en suis servi de façon fort correcte contre les États-Unis. Eux, par contre, ont usé de représailles et s'en sont servi de façon déloyale. Nous attendons énormément sur ce point du nouveau gouvernement américain.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LA QUANTITÉ DE FROMAGE IMPORTÉE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il s'agit de l'incertitude et du mécontentement croissants qui règnent chez les producteurs laitiers du Canada face aux importations énormes de fromage, qui atteignent le niveau inacceptable de 50 millions de livres. L'an dernier, l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce n'a heureusement pas tenu compte de la recommandation que le ministre de l'Agriculture lui avait donnée le 4 novembre 1974 de doubler ces quantités, et il a répondu aux instances de l'opposition en limitant pendant un an les importations à 50 millions de livres. Le ministre peut-il dire s'il y a quelque fondement aux articles de journaux voulant que le président de la Commission canadienne du lait ait indiqué que ce gel se poursuivrait pendant une autre année?

● (1500)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je n'ai pas vu la déclaration du président de la Commission canadienne du lait. Je vais m'informer à ce sujet, mais l'honorable député devrait savoir que je m'entends généralement très bien avec mon collègue le ministre de l'Agriculture.

[Traduction]

M. Wise: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le gouvernement a adopté la politique généralement bien acceptée d'indemniser les producteurs en fonction du principe de la moyenne des cinq années précédentes, le ministre envisagerait-il sérieusement de mettre immédiatement ce principe en application et de fixer des niveaux plus acceptables et équitables pour l'importation de fromage? Ne convient-il pas que si un tel principe était mis en œuvre, notre niveau d'importation de fromage se situerait dans le voisinage de 38 ou 40 millions de livres et que l'industrie laitière canadienne

[M. Whelan.]

toucherait des bénéficiaires de 4 millions de dollars; cela permettrait également aux fabricants canadiens de fromage de ...

M. l'Orateur: A l'ordre.**AFFAIRES COURANTES***[Traduction]***QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 96, 143, 155, 627, 703, 716, 739, 763, 834, 908, 912, 981, 1035, 1036, 1096, 1140, 1144, 1241, 1370, 1420 et 1421.

[Texte]

CAC—M. G. COUSINEAU

Question n^o 96—M. Cossitt:

1. Quand M. G. Cousineau a-t-il été nommé président de la Commission d'assurance-chômage et quand a-t-il quitté son poste?

2. Quelle somme totale a-t-il reçue sous forme a) de rémunération, b) d'indemnités pendant la durée de son mandat et quelle partie de cette somme a été consacrée aux déplacements?

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): En ce qui concerne la Commission d'assurance-chômage, la réponse est la suivante: 1. M. Cousineau a été nommé à ce poste le 29 juin 1972 et l'a quitté le 27 mai 1976.

2. a) Le traitement des DM 1, qui est de \$41,000 à \$54,000 depuis le 1^{er} avril 1975. b) \$20,161.62 dont \$16,737.15 ont été consacrés aux déplacements.

TRAVAIL—LES CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1975-1976**Question n^o 143—M. Orlikow:**

1. Durant l'année financière 1975-1976, quels contrats de services professionnels ont été accordés pour l'étude, l'examen et l'analyse a) des politiques, des programmes ou des analyses d'information présents ou futurs, et notamment de leur efficacité, b) de l'administration ou des activités internes du ministère du Travail?

2. Quels étaient le montant et le nom du bénéficiaire de chacun des contrats?

3. Quels étaient les chiffres correspondants pour l'année financière 1973-1974?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): 1. a) M. Bossen, étude des aspects du travail à temps partiel au Canada, \$17,744. M. C. J. Connaghan, étude des relations industrielles en Allemagne de l'Ouest, \$2,987. Canadian Economic Systems Ltd., étude des relations industrielles, \$11,904. M. Iain Campbell, étude de régime d'indemnisation en cas d'accidents du travail, \$8,875. M. J. Willard, conseils concernant la politique relative aux contrôles et la politique d'après-contrôles, \$3,976. M. G. McCaffrey, consultation au sujet de questions relatives à l'organisation de discussions tripartites concernant les relations industrielles, \$27,600. b) M. R. Smith, consultation au sujet des objectifs du ministère, \$30,012. R. Weiler & Associates Ltd., consultation au sujet de l'organisation du ministère, de ses objectifs, de son fonctionnement, etc., \$32,241.